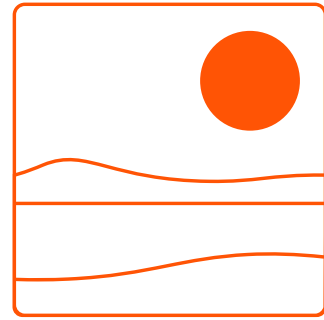


**Se
relever**
ENSEMBLE

	Introduction : se relever ensemble	4
→	La transition écologique, plus urgente que jamais	6
	Plus de souveraineté dans notre assiette	8
	Vers la gratuité des transports en commun	10
	Le transport interurbain est un service public	12
	Transition rime avec régions	14
	L'écofiscalité pour la justice environnementale	16
☀	Une nouvelle ère pour nos services publics	18
	Embaucher massivement dans le secteur public et communautaire	20
	Abolir les agences de placement dans le système de santé	22
	Une révolution dans les soins aux aîné·e·s	24
	Une école publique de qualité	28
	Pharma-Québec, plus nécessaire que jamais	30
	La santé mentale n'est pas un luxe	32
	Remettre la culture au cœur de nos vies	34
	Sépaq-Patrimoine: faire vivre notre patrimoine	36
⬆	Une société forte est une société juste	38
	Réseau-Québec pour améliorer l'accès à Internet	40
	Un salaire minimum viable	42
	Le logement est un droit	44
	Régulariser le statut des travailleurs et travailleuses essentielles	46
	En finir avec la discrimination systémique à l'embauche	48
	Premiers pas vers la Réconciliation	50
🛡	Un bouclier anti-austérité pour aller chercher des revenus	52
	Conclusion	54



**Se
relever**
ENSEMBLE

PLAN SOLIDAIRE POUR LE QUÉBEC D'APRÈS

La crise de la COVID-19 a profondément bouleversé les sociétés dans le monde entier. Elle a fait voler en éclats des certitudes sur lesquelles s'appuient les gouvernements successifs depuis des décennies. Elle a testé, voire dépassé, les limites de ce qui restait de notre État social. La pandémie aura permis de rappeler que cet État peut être un outil puissant pour veiller à la santé du plus grand nombre, assurer un filet social, intervenir dans l'économie ou créer de la monnaie. Alors que plusieurs pays sont devenus trop dépendants de l'économie globale pour s'alimenter adéquatement ou s'approvisionner en biens essentiels, cette crise a forcé plusieurs gouvernements à renverser un peu la vapeur et à miser davantage sur l'expertise et les ressources locales, et le Québec ne fait pas exception.

Certains ont essayé de nous faire croire que nous étions tous « dans le même bateau ». Que la maladie nous touchait tous et toutes de manière égale, et que, pour traverser la tempête, il suffisait de suivre les directives du capitaine. Or, cette nouvelle maladie a fait des ravages bien plus importants à Montréal-Nord qu'à Westmount. Elle a envoyé au front des femmes, des personnes à statut migratoire précaire, des travailleurs au salaire minimum, souvent sans protection adéquate. Elle a précarisé des milliers de personnes œuvrant dans le secteur de la culture ou de la restauration. Des personnes se sont retrouvées sans logement, d'autres privées de leur gagne-pain. Parallèlement, les grandes entreprises n'ont pas arrêté d'engranger des profits, n'hésitant parfois pas à hausser le prix de leurs biens et services.

Si la solidarité s'est imposée comme nécessité dès le début de la pandémie, nous croyons qu'elle doit continuer d'être notre étoile du Nord pour la construction du Québec d'après. La solidarité n'est pas un fardeau à porter, mais bien une force collective, un moteur, sur laquelle s'appuyer pour se relever ensemble. Les programmes de relance économique ont toujours mis de côté les personnes et les communautés les plus affectées par ces bouleversements sociaux : les femmes, les personnes racisées, les travailleurs et travailleuses au bas de l'échelle, les personnes vivant avec un handicap, les gens habitant en régions et les communautés autochtones. Nous proposons au contraire de les mettre au centre de notre relance du Québec.

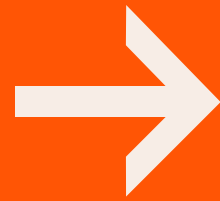
Le Québec d'après peut signifier davantage que simplement un repère temporel encore incertain. Transformons-le en rupture avec les anciens modèles qui, comme nous l'avons appris avec la crise, ne nous ont pas servis. Relevons-nous ensemble et jetons les bases d'un Québec plus fort, plus résilient, plus indépendant.

Ce plan de relance comporte trois axes : la transition écologique, les services publics et la lutte contre les inégalités. Nous présentons pour chacun des mesures qui prendront à bras-le-corps les crises créées ou exacerbées par la pandémie.

Un Québec indépendant permettrait d'approfondir nos propositions : une société publique pour étendre Internet partout à coût abordable, une agriculture souveraine pour nous nourrir localement, un filet social plus solide, des projets économiques qui servent les régions et une politique pharmaceutique moins dépendante des multinationales.

La crise sanitaire a eu le mérite de rompre avec le statu quo et de briser des certitudes. Profitons-en pour relancer le Québec en un pays vert, juste et solidaire.

La transition écologique PLUS URGENTE QUE JAMAIS



- 1 Plus de souveraineté dans notre assiette**
- 2 Vers la gratuité des transports en commun**

- 3 Le transport interurbain est un service public**
- 4 Transition rime avec régions**
- 5 L'écofiscalité pour la justice environnementale**

Les mesures de confinement ont fait baisser les émissions de CO₂. De plus, la qualité de l'air s'est améliorée en raison de la réduction de la circulation automobile¹. Mais cette situation ne durera pas. Si l'économie globale reprend «comme avant», nous entrerons dans une crise encore plus dure que celle du coronavirus: celle des changements climatiques.

La lutte pour la justice climatique exige un changement de cap majeur. Nous devons aux générations futures de tout faire ce qui est en notre pouvoir pour leur léguer une planète et des écosystèmes en santé. La position de Québec solidaire à l'égard des émissions de GES table sur une réduction d'au moins 48 % par rapport au niveau de 1990, d'ici 2030, et l'atteinte de la carboneutralité dès que possible et au plus tard d'ici 2050. Ce sont des cibles certes ambitieuses, mais elles sont nécessaires. Le temps des demi-mesures environnementales est passé.

Malgré ce qu'en pense une petite clique de capitalistes québécois, notre économie n'a rien à gagner à se connecter à un gazoduc qui vient de l'Ouest canadien. La population québécoise a le droit d'aspirer à mieux, et c'est ce que nous lui proposons.

Le gouvernement actuel traite ces impératifs comme un fardeau et une contrainte pour l'économie. Nous voyons plutôt ces exigences climatiques comme autant d'occasions de transformer notre économie pour le mieux et de procéder à une transition juste : le processus de décarbonisation de l'économie va renouveler en les améliorant nos modes de consommation, de production, de transport et de subsistance alimentaire. Voici en ce sens cinq mesures qui, tout en réduisant notre empreinte carbone, dressent les contours d'une société meilleure.

¹ Gouvernement du Québec, Impact de la COVID-19 sur la qualité de l'air au Québec : résultats préliminaires, 17 novembre 2020, [en ligne], <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/covid-19-environnement/impact-qualite-air-quebec-covid-19/>.



Plus de souveraineté dans notre assiette

La pandémie a fait ressortir la difficulté pour le Québec de se nourrir lui-même. Alors que la demande pour les produits d'ici explose, nous sommes étonnés de constater que plus personne ne souhaite, ou ne sait comment, les récolter. Les entreprises agricoles dépendent d'une main-d'œuvre agricole étrangère qui, au lieu d'être accueillie comme la gardienne d'un savoir-faire essentiel pour notre terroir, est renvoyée hors de chez nous chaque hiver.

Selon le ministère de l'Agriculture, le taux de contenu québécois dans les ventes ou achats de produits alimentaires au Québec était d'à peine 57 % en 2016². La majorité des terres agricoles québécoises sert à alimenter le porc et la plus grande partie de cette viande est exportée³. En consacrant toutes ses ressources agricoles vers l'exportation du porc, le Québec est devenu dépendant des marchés étrangers pour d'autres produits. À l'exception des productions sous gestion de l'offre (lait, œufs, volaille), l'agriculture québécoise n'est pas organisée et structurée dans l'objectif de nourrir sa population.

Notre souveraineté alimentaire suppose une production écologique de proximité, des relations villes-campagnes fécondes, et des modèles d'agriculture biologique à plus petite échelle. L'allègement de la réglementation entourant les quotas permettrait aux producteurs artisans de lancer leur entreprise. Les fonds publics doivent aussi être réorientés progressivement des grosses productions d'exportation vers les productions écologiques, l'agriculture urbaine et l'approvisionnement local. Québec solidaire souhaite aussi voir un réseau public de services d'agronomes indépendants pour soutenir le virage à l'agriculture biologique ou à la lutte intégrée.

Durant l'été, la production de légumes au Québec dépasse largement la demande et nous pouvons l'exporter chez nos voisins. Mais la rigueur de notre climat rend impossible cette production à l'année. Notre autosuffisance pour ces produits passera donc par une croissance de la production québécoise en serre, actuellement sous-développée par rapport au reste du Canada. La production en serre du Québec ne compte que pour 6 % de la production canadienne⁴. Une démarche d'indépendance alimentaire réelle nécessitera des mesures importantes, comme l'élargissement du réseau électrique triphasé requis pour alimenter les serres. Si le gouvernement a récemment annoncé un programme allant en ce sens, cela demeure un engagement timide, car à l'heure actuelle, seulement 40 % du réseau de distribution d'électricité est triphasé⁵. Également, nous proposons d'ajouter des incitatifs tarifaires supplémentaires pour les producteurs serricoles optant pour l'agriculture biologique et la mise en marché locale.

Utilisons les surplus d'hydroélectricité pour, entre autres, accroître notre souveraineté alimentaire, et non pour liquéfier le gaz naturel de l'Ouest canadien au bénéfice de GNL Québec. Profitons-en, au passage, pour accompagner les producteurs serricoles dans le développement de mesures innovantes d'efficacité énergétique. Donnons-nous les moyens de notre propre subsistance, au profit de tout le monde.

La souveraineté alimentaire ne se fera pas sans souveraineté politique. Depuis trop longtemps, les ententes sur le commerce international favorisent quelques gros joueurs, la plupart du temps étrangers, qui dictent les règles du jeu et prennent le contrôle de la chaîne agroalimentaire, ce qui nous fragilise collectivement. Un pays indépendant permettra au peuple québécois de négocier ses propres accords commerciaux et, ainsi, reprendre le contrôle, protéger son agriculture des gens d'affaires et répondre aux besoins des communautés.

² Carol Gilbert et Félicien Hitayezu, «Parts des produits et du contenu québécois dans les produits alimentaires vendus au Québec», BioClips+ : Regard sur l'industrie alimentaire, vol. 18 no 1, septembre 2017, [en ligne], https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips+_2017.pdf#search=autosuffisance%20alimentaire.

³ Patrick Mundler, «Sur notre difficile souveraineté alimentaire», Le Devoir, 20 avril 2020, [en ligne], <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/577339/sur-notre-difficile-souverainete-alimentaire>

⁴ Statistique Canada, Tableau 32-10-0456-01, Production et valeur des fruits et légumes de serre, [en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3210045601>.

⁵ Union des producteurs agricoles, Consultations relatives au futur Plan directeur du Québec en transition, innovation et efficacité énergétiques : Commentaires présentés par l'Union des producteurs agricoles à Transition énergétique Québec, 8 décembre 2017, p. 19, [en ligne] : <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/consultation/memoires/UPA-08dec2017.pdf>

2

Vers la gratuité du transport en commun

La pandémie a découragé l'utilisation du transport en commun. Les mesures de confinement, le télétravail et la peur d'attraper le coronavirus ont fait fuir les gens des transports collectifs. Nous ne pouvons pas nous permettre que cette baisse de popularité soit permanente.

Déjà, entre 2006 et 2019, pendant que la population québécoise en âge de conduire augmentait de 13 %⁶, le nombre de véhicules de promenade sur les routes augmentait de plus de 23 %⁷. Sachant que plus de 40 % des émissions totales du Québec sont attribuables au secteur des transports, nous devons viser une décroissance de l'usage des véhicules individuels. Tant écologiquement que socialement — les heures englouties dans la congestion routière augmentent chaque année — une restructuration profonde des politiques publiques en matière de transport s'impose.

Nous proposons l'atteinte, à terme, de la gratuité du transport en commun, en débutant dès maintenant avec la réduction de moitié des tarifs actuels, pour le coût de 559 M\$.

Le transport en commun devrait être assimilable à un service public non tarifé. En plus de constituer une mesure réduisant la pauvreté et l'exclusion sociale, plusieurs études et exemples de villes dans le monde ayant fait le saut démontrent que la gratuité du transport en commun se paie d'elle-même par ses conséquences positives : plus grande mobilité qui augmente l'activité économique, baisse des coûts en santé reliés à la pollution, diminution des accidents de voiture, réduction des coûts d'entretien des routes, élimination du coût de perception des tarifs, etc.⁸.

De nouveaux réseaux de transport en commun dans toutes les régions

Étant donné que toute baisse de tarif accroît l'achalandage, cette mesure s'accompagne d'investissements importants dans le réseau afin d'en améliorer le service et d'en augmenter la taille. La CAQ a prévu une enveloppe de 13,6 G\$ en transport collectif pour la période 2020-2030. Nous proposons que le gouvernement double dès maintenant cette somme à 27 G\$, soit le budget actuel dévolu au réseau routier.

Cet investissement ambitieux permettrait de développer les réseaux de transport collectif dans toutes les villes québécoises. Dans le Grand Montréal, cela permettrait de prolonger le métro, tout en construisant des trains express régionaux. À Québec, il serait possible de sortir de l'impasse sur le trajet du tramway en déployant dès maintenant de nouvelles lignes vers les banlieues. À Gatineau, Sherbrooke et Saguenay, les municipalités pourraient planifier des réseaux adaptés à leur réalité.

Pour financer le transport en commun, le gouvernement de la CAQ doit abandonner tous les projets d'autoroutes autour des grandes villes, comme le troisième lien entre Lévis et Québec. Ces projets font obstacle au virage écologique et social.

⁶ Statistique Canada, Tableau 17-10-0005-01, Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe, [en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501>.

⁷ Société de l'assurance automobile du Québec, Données et statistiques 2019, 2020, [en ligne], <https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/donnees-statistiques-2019.pdf>.

⁸ Judith Delheim et Jason Prince, *Free Public Transit: And Why we Don't Pay to Ride Elevators*, Montreal, Black Rose Books, 2018.



Le transport interurbain est un service public

Le transport interurbain par autobus est à l'heure actuelle l'affaire de monopoles privés soutenus par l'État. Seulement intéressés par les lignes rentables, les transporteurs ne sont pas en mesure d'offrir un service continu et réparti sur le territoire, ce qui participe en retour à la diminution de la fréquentation : entre 2000 et 2014, l'achalandage a baissé de 47 %⁹, à la fois cause et conséquence des réductions de services.

L'approche actuelle ne consent que 0,67 % du budget du Québec en transport collectif aux régions. Si rien n'est fait, ce cercle vicieux s'accroîtra, et les baisses de services mèneront à de nouvelles baisses d'achalandage qui réduiront les revenus et mèneront à leur tour à de nouvelles baisses de services, et ainsi de suite. La pandémie et les restrictions imposées aux déplacements interrégionaux ont laissé un important manque à gagner pour les transporteurs, ce qui ne laisse présager rien de bon pour l'amélioration des dessertes régionales.

Cette crise est l'occasion d'un nouveau départ en matière de transport interurbain. Plutôt que de renflouer les monopoles privés et revenir à la dynamique non viable qui prévalait avant la pandémie, un virage doit être entrepris afin de rendre fonctionnelles les lignes de transport.

Nous proposons l'établissement d'une Agence de transport interurbain (ATI), soit un réseau public de transport interurbain par autobus en mesure d'offrir un service bien réparti et continu, à un tarif plus abordable. Il s'agit de considérer le transport interurbain à titre de service public.

Cette mesure représente un investissement de 2 G\$, destiné au rachat des monopoles privés et de leurs permis, et à la construction d'infrastructures requises aux lignes de transport. En assurant un lien fiable et étendu entre les régions du Québec, ce service offrirait une solution de remplacement à la voiture, contribuerait aux économies régionales et favoriserait un tourisme local. En somme, ce réseau de transport reliant les régions du Québec répond à un besoin social, en plus d'être incontournable pour la transition écologique.

⁹ Martin Bureau, « Le transport interurbain dans la tourmente », Le Transporteur : le magazine de la Fédération des transporteurs par autobus, vol. 1 no 2, automne 2014, [en ligne], <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2480439>.

4

Transition rime avec régions

Les changements climatiques exigent une profonde transformation de notre économie à haute intensité carbone. Ce renouvellement suppose d'importants changements qui devront être apportés plus tôt que tard à des industries aux émissions de GES élevées. Cet exercice commande une planification intelligente afin que les travailleurs et travailleuses ne souffrent pas de cette transition à accomplir.

Selon nous, cette démarche revient à renouveler le tissu économique des régions du Québec à l'aune de principes écologiques et, pour ce faire, ce sont les collectivités et les instances locales et régionales qui sont les mieux placées pour définir des plans territoriaux de transition propres à chaque région et les mener à bien. Le pouvoir de définir comment s'opérera concrètement la transition doit revenir aux régions et aux localités, c'est pourquoi les pouvoirs décisionnels en la matière seront transférés à des instances régionales délibératives, et l'État québécois assumera un rôle secondaire de coordination entre ces instances. Ces nouvelles structures de concertation auront pour mission de planifier et stimuler la relance et le développement économique, social, culturel et communautaire de la région en plus d'entamer le chantier de la transition. Des élus, des acteurs de la société civile ainsi que des citoyennes et citoyens siégeront au sein de cet organisme.

L'esprit du financement de cette transition privilégiera l'essor d'entreprises d'économie sociale, dont les principes démocratiques et équitables en font des véhicules économiques beaucoup plus résilients que l'entreprise traditionnelle. Actuellement, il existe depuis près de 15 ans un programme semblable au Québec nommé « Climat municipalités ». Ce programme vise à répertorier l'ensemble des GES d'une localité donnée. Ces informations constituent le point de départ de toute transition. Or, la maigre enveloppe de 40 M\$, allouée sur 7 ans, à la réalisation d'innovations en matière de transformation économique pour l'ensemble du Québec trahit une absence de volonté réelle du gouvernement de s'engager dans cette voie. Un geste simple serait donc de financer adéquatement un nouveau programme Climat municipalités pour fournir aux localités du Québec les moyens de réaliser leur transition.

Les initiatives de transition écologique en région et en ville ne manquent pas: grand chantier de décontamination des mines orphelines; production de réseaux locaux d'énergie par biomasse durable, production agroalimentaire locale; diversification de l'industrie de la forêt (bâtiments modernes en bois, érablières, cueillette, cultures forestières); vaste chantier d'efficacité énergétique; initiatives d'économie circulaire; pôles régionaux de recherche et d'innovation, etc. Ces grands chantiers de transition sont autant d'opportunités de création de bons emplois durables, mais encore faut-il s'assurer que les travailleuses et les travailleurs œuvrant au sein d'industries plus polluantes puissent en bénéficier. À cet effet, un fonds de transition pour la requalification de la main-d'œuvre des secteurs touchés sera mis en place. L'objectif de la transition juste est simple: s'assurer que tout le monde en ressorte gagnant, et c'est ce que nous proposons.



L'écofiscalité pour la justice environnementale

La relance économique oblige l'État à aller chercher de nouveaux revenus. Pour investir dans la transition écologique, il faut exiger une plus grande contribution des plus grands pollueurs, ce qui génère d'ailleurs un bénéfice double, car taxer la pollution incite ces grands émetteurs à réduire la pollution qu'ils produisent.

Au Canada, les 10 % les plus riches polluent cinq fois plus que les 50 % les plus pauvres¹⁰. L'écofiscalité peut donc remédier à cette injustice climatique en contribuant à réduire à la fois le fossé des inégalités de revenu et l'ampleur de la crise climatique. En effet, le système de tarification du carbone que nous proposons redistribuerait aux ménages une partie des revenus produits avec pour objectif la progressivité fiscale, tout en donnant l'incitatif à toutes et à tous d'acheter des produits peu polluants et bien souvent locaux.

De cette manière, l'écofiscalité redistributive que nous proposons signifierait en pratique une taxation incombant aux plus riches de la société, les moins fortunés obtenant pour leur part une remise de taxes compensant en totalité l'effet de l'augmentation du prix des produits ayant une forte empreinte écologique. En plus de ce sujet de préoccupation pour les disparités de revenus, le système proposé tiendrait également compte d'un critère géographique, alors que les régions où des pratiques de consommation moins polluantes sont moins accessibles seraient également moins touchées par l'écofiscalité que les centres urbains, par exemple.

Il est évident pour nous que les grandes industries doivent faire leur part en premier. Québec solidaire propose au gouvernement d'augmenter dès maintenant de 30 % le prix du carbone pour les grands émetteurs industriels du Québec, soit ceux émettant plus de 25 000 tonnes de GES par année. Il s'agit d'une augmentation de 6,91 \$ par tonne de GES en 2021 qui permettrait au gouvernement d'amasser 549,1 M\$ sur 5 ans. Sans une telle hausse du prix du carbone, il est fort peu probable que le Québec puisse atteindre ses objectifs de réduction de GES et de transition énergétique¹¹.

¹⁰ S. Kartha, E. Kempt-Benedict, E. Ghosh, A. Nazareth et T. Gore, The Carbon Inequality Era: An assessment of the global distribution of consumption emissions among individuals from 1990 to 2015 and beyond, Oxfam et SEI, 2020, [en ligne], <https://oxfamilibrary.openrepository.com/handle/10546/621049>

¹¹ Julien Boudreau et Markus Herrmann, CREATE, Analyse d'impact de la Covid-19 sur les trajectoires d'investissement visant la transition énergétique du Québec, 24 août 2020, [en ligne], http://consultations.finances.gouv.qc.ca/RelanceEconomique/propositions/RelanceEconomique_ULaval_Boudreau.pdf.

Une nouvelle ère POUR NOS SERVICES PUBLICS



- 1** **Embaucher massivement dans le secteur public et communautaire**
- 2** **Abolir les agences de placement dans le système de santé**
- 3** **Une révolution dans les soins aux aîné·e·s**
- 4** **Une école publique de qualité**

- 5** **Pharma-Québec, plus nécessaire que jamais**
- 6** **La santé mentale n'est pas un luxe**
- 7** **Remettre la culture au cœur de nos vies**
- 8** **Sépaq-Patrimoine: faire vivre notre patrimoine**

Que reste-t-il du « modèle québécois », vanté par tant de politiciens et d'analystes, après tant d'années d'austérité et de sous-financement chroniques? Se remettant à peine du démantèlement libéral de 2014-2015, les services publics québécois n'ont pas su tenir le coup à l'arrivée de la pandémie. Les conséquences qui en ont découlé sont malheureusement bien connues et continuent de se faire sentir lourdement.

Nous n'avons plus de temps à perdre : cessons de voir le financement de nos services publics comme de simples cases budgétaires à équilibrer. Redonnons-leur leurs lettres de noblesse et mettons-les au centre de l'action gouvernementale pour la relance avec ces huit mesures indispensables. L'heure n'est plus à la « défense des acquis », il est temps de revoir notre vision des services publics. **C'est urgent.**



Embaucher massivement dans le secteur public et communautaire

Il manque au secteur public des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses. Le personnel de la santé et de l'éducation est aux prises avec une charge de travail inhumaine. Malgré ces énormes responsabilités sociales, le salaire du personnel du secteur public est moins élevé que dans le reste de la société. Cette dynamique a des répercussions sur le taux de rétention du personnel : par exemple, une enseignante ou un enseignant sur quatre songe à quitter la profession dans les sept premières années de travail¹². Dans le réseau de la santé, où la gestion autoritaire fait des ravages, le taux de rétention du personnel est alarmant.

À titre d'exemple, le tiers des préposées et préposés aux bénéficiaires de la Mauricie-Centre-du-Québec s'est retrouvé en congé de maladie en 2019¹³. Et c'était avant la crise de 2020...

Afin de pallier ces problèmes, qui n'ont fait que s'aggraver en 2020, nous pressons le gouvernement d'entamer dès maintenant un processus d'embauches massives dans le secteur public et le milieu communautaire:

- 50 000 salariées et salariés de la santé affectés aux soins à domicile;
- 10 000 infirmières et infirmiers dans tout le réseau pour l'atteinte de ratios infirmier(e)/patient(e) sécuritaires;
- 7500 travailleuses et travailleurs de la santé qui seraient rapatriés des agences de placement privées (voir point 2);
- 3000 employées et employés en éducation dont:
 - 2000 ressources éducatives (psychoéducateurs, orthophonistes, psychologues, etc.) dans le secteur de l'éducation,
 - 1000 enseignantes et enseignants requis pour combler la pénurie, et un nombre encore plus grand pour diminuer les ratios enseignant(e)/élèves¹⁴;
- 1000 psychologues et autres professionnelles et professionnels de la santé mentale dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- 1000 inspecteurs et inspectrices au ministère de l'Environnement;
- 10 000 personnes employées par le réseau d'organismes communautaires;
- 10 000 éducatrices et éducateurs en services de garde éducatifs à l'enfance, pour pallier la pénurie actuelle et pour créer toutes les places manquantes en CPE.

Devant l'urgence actuelle, le gouvernement devrait envisager des formations rapides et rémunérées, comme il l'a fait avec les préposées et préposés aux bénéficiaires. À long terme, la revalorisation de ces métiers, en majorité occupés par des femmes, est essentielle. Depuis trente ans, les gouvernements ont contribué à une détérioration systémique des conditions de travail des femmes du secteur public. En renversant cette approche, les professions du secteur public redeviendront des choix de carrière recherchés.

12 Thierry Karsenti, Analyse des facteurs explicatifs et des pistes de solution au phénomène du décrochage chez les nouveaux enseignants, et de son impact sur la réussite scolaire des élèves, 2015, [en ligne], http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/2801941/PRS2013-2015_rapport_T.Karsenti_retention-enseignants-milieu-defavorise.pdf/9495937d-df0b-4e03-807f-c371dd4950d9.

13 Catherine Bouchard, Radio-Canada, « Beaucoup de préposés aux bénéficiaires en arrêt maladie au CIUSSS MCQ », 23 février 2020, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1534623/beaucoup-preposes-aux-beneficiaires-arret-maladie-ciusss-mcq>

14 Daphnée Dion-Viens, Le Journal de Québec, « Rentrée: 1000 emplois de profs à pourvoir », 25 août 2020, [en ligne], <https://www.journaldequebec.com/2020/08/25/penurie-generalisee-dans-le-reseau-scolaire>

2

Abolir les agences de placement dans le système de santé

Au plus fort de la pandémie, des agences privées avec lesquelles le gouvernement contractait pour obtenir les services de travailleuses et travailleurs de la santé en ont profité pour augmenter substantiellement leurs tarifs¹⁵ et capitaliser sur une pandémie. Le mouvement de personnel entre établissements, amplifié par le recours aux agences de placement, a augmenté la propagation de la COVID-19.

Bien sûr, la hausse des prix payés aux agences ne s'est pas traduite par une augmentation salariale conséquente pour les travailleuses et travailleurs dans les métiers au bas de l'échelle. Plusieurs sont des personnes migrantes à statut précaire: le non-respect de leurs droits fondamentaux est documenté depuis des années au Québec, sans que le gouvernement intervienne pour contrer cette violence systémique¹⁶.

Au même titre que le temps supplémentaire obligatoire imposé aux infirmières et infirmiers, auquel le réseau de la santé recourt systématiquement, les agences de placement témoignent d'une gestion irresponsable du réseau de la santé, qui s'accommode d'injustices répétées subies par le personnel du réseau. Le gouvernement promet d'agir, mais rien n'est fait concrètement pour changer la situation.

Pour l'année en cours, le recours aux agences de placement représente l'équivalent de 7454 postes à temps complet pour tout le réseau de la santé¹⁷. Nous proposons que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs œuvrant au sein du réseau de la santé par le biais d'une agence de placement deviennent employées et employés à part entière de l'État. Cette mesure aurait pour double effet de mettre fin à ce statut non syndiqué et déréglementé au désavantage des conditions de travail du personnel salarié, en plus de cesser le versement de juteuses commissions aux propriétaires d'agences.

À terme, nous sommes convaincus que ces embauches amélioreront la rétention du personnel dans le réseau de la santé, mais seulement si les présentes négociations des conventions collectives débouchent sur de meilleures conditions de travail.

15 Tommy Chouinard et Vincent Larouche, La Presse, «Agences de placement: Québec dénonce des pratiques inacceptables», 25 avril 2020, [en ligne], <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-04-25/agences-de-placement-quebec-denonce-des-pratiques-inacceptables>

16 Sarcoma, «Les agences de placement à Montréal et le travail immigrant: une composante du racisme systémique au Québec?», Sociologie et sociétés, (50)2, 2018, p. 49-76.

17 Marc-André Gagnon, Le Journal de Québec, «Le ministre Christian Dubé veut embaucher massivement des infirmières», 23 novembre 2020, [en ligne], <https://www.journaldequebec.com/2020/11/23/dube-mise-sur-une-grande-operation-dembauche>



Une révolution dans les soins aux personnes âgées

La tragédie vécue dans les CHSLD durant la pandémie a outré les Québécoises et les Québécois. Et avec raison! Des milliers de personnes sont mortes de la COVID-19, alors que d'autres ont survécu dans des conditions inhumaines, séparées de leurs proches.

Régler cette situation inacceptable nécessite des mesures radicales. Le modèle de soins axé sur des CHSLD sans charme est périmé. Il faut une véritable révolution dans les soins que notre société apporte aux personnes âgées. La révolution souhaitée par Québec solidaire vise à soutenir en priorité les soins à domicile, à nationaliser les CHSLD privés puis à créer des résidences locales de soins.

Les soins à domicile : le droit de demeurer chez soi dans la dignité

Au Québec, entre 75 % et 80 % du budget en soins longue durée est consacré à l'hébergement en établissement et 20 % à 25 % en soins à domicile ¹⁸. Le Danemark, cité comme un modèle de réussite dans ce domaine, préconise une proportion inverse: 75 % en soins à domicile et 25 % en hébergement ¹⁹.

Ce sous-financement public des soins à domicile explique en partie la congestion du réseau des CHSLD. Une proportion d'usagers et d'usagères ont quitté leur chez-soi faute d'accès à des soins à domicile adéquats. Ces patients sont aussi admis en centre d'hébergement en très mauvaise santé, car ils n'ont pas fait l'objet d'un suivi adéquat auparavant.

Les besoins en soins à domicile sont criants et le réseau public ne répond pas à l'appel. Le réseau public a augmenté de 4,3 % les heures de soins à domicile offertes entre 2014 et 2019, mais les fournisseurs privés de ces soins ont accru leurs activités de 168 % ²⁰. Nous nous expliquons très mal ce délaissement public des soins à domicile, qui souvent ne correspond pas au désir des personnes usagères de rester chez elles.

Transformons en profondeur l'approche du Québec en matière de soins de longue durée. Le gouvernement doit ajouter dès cette année 750 M\$ dans les soins à domicile pour ainsi doubler le budget actuel, incluant une aide pour les proches aidants. D'ici 10 ans, 60 % des dépenses publiques en soins de longue durée devront être constituées des soins pour le maintien à domicile. Des pays tels que le Japon, la France, les Pays-Bas ou la Belgique ont accompli pour le mieux ce type de virage à 180 degrés ²¹: le moment est venu pour la société québécoise de procéder à ce changement qui aurait dû être amorcé il y a bien longtemps.

¹⁸ Ministère de la Santé et des Services sociaux, Dépenses de soins à domicile par programme et par région, 2018-2019, [en ligne], <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001663/> et Conseil du Trésor, Budget de dépenses 2020-2021 : Crédits des ministères et organismes, p. 165, [en ligne], https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/20-21/3-Credits_des_ministeres_et_organismes.pdf

¹⁹ Guillaume Hébert, IRIS, « L'armée manquante au Québec : les services à domicile », octobre 2017, [en ligne], https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note_SAD_WEB_02.pdf

²¹ Louise Boivin, La place des secteurs public et privé dans la prestation des services d'aide à domicile au Québec depuis la réforme Barrette de 2015 : Rapport d'analyse statistique, février 2020, [en ligne], https://reqef.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/23/rapport_privatisation_19-02-20.pdf

CHSLD : les nationaliser pour les transformer

La première vague a donné lieu à une surreprésentation des CHSLD privés non conventionnés au sein des établissements ayant connu les taux de mortalité les plus élevés. Actuellement, une place sur trois se trouve en CHSLD privés, et 10 % se trouve dans des centres non conventionnés. Sans surprise, ce système à trois vitesses découle d'un désengagement de l'État à assurer des places dans le public pour l'ensemble des citoyennes et citoyens qui en ont besoin : près de 3500 personnes sont en attente d'une place en CHSLD²².

Les personnes âgées ont droit à des soins de longue durée de qualité, mais le gouvernement a laissé faire les bris de service. Il achète des places dans des CHSLD privés non conventionnés et y subventionne des pratiques salariales honteuses : les préposées et préposés aux bénéficiaires de ces établissements reçoivent un salaire horaire moyen de 13,50 \$, alors que le salaire horaire dans le secteur public avoisine 20 \$. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, l'avoue candidement en entrevue : « depuis des années, on achète des places dans le privé plutôt que de construire. On a préféré faire ça parce que ça coûtait moins cher.²³ » L'hécatombe en CHSLD doit mettre fin au modèle qui met les profits des propriétaires avant le bien-être des personnes âgées, et laisser place à une politique guidée par la dignité.

Nous proposons une transformation profonde des soins de longue durée en établissement. D'abord, nous devons nationaliser les CHSLD pour qu'ils relèvent tous du public. D'un point de vue de reddition de comptes et de conditions de travail, ce geste est impératif.

Des résidences locales de soins

Le public doit faire plus, mais le public doit aussi faire mieux! Les CHSLD actuels ne sont malheureusement pas des modèles. Depuis trop longtemps, les centres d'hébergement sont empêtrés dans des monstres bureaucratiques inefficaces. La réforme Barrette de 2015, en créant les centres intégrés centralisés (CISSS et CIUSSS), a anéanti définitivement le pouvoir des gens vivant et travaillant au sein des établissements locaux.

Nous proposons la conversion des CHSLD en Résidences locales de soins. Ce modèle adopterait une approche de gestion décentralisée, assurée conjointement par les salariées et salariés, les personnes usagères et leurs proches. En procédant à la démocratisation de la gestion des établissements, l'État miserait sur des établissements nourris de l'intelligence de celles et ceux qui y travaillent, qui y habitent et qui les fréquentent. Pour contribuer à des milieux de vie de qualité, les collectivités locales doivent s'y reconnaître. Contrairement au centralisme actuel, l'état québécois assurerait un rôle secondaire de coordination entre ces instances.

²² David Gentile et Daniel Boily, Radio-Canada, « La liste d'attente continue à s'allonger pour une place en CHSLD », 7 août 2020, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1724914/liste-attente-chsld-augmentation-aines>

²³ Katia Gagnon et al., La Presse, « Établissements pour aînés: la béquille du réseau chancelle », 18 avril 2020, [en ligne], <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-04-18/etablissements-pour-aines-la-bequille-du-reseau-chancelle>

4

Une école publique de qualité

Même si la maladie de la COVID-19 affecte moins les jeunes, ceux-ci et celles-ci n'ont pas moins souffert de la crise sanitaire. On observe déjà les effets de la pandémie sur le décrochage scolaire et les difficultés d'apprentissage.

Déjà, ce qui n'est rien pour aider, le système d'éducation souffrait d'un sous-financement bien avant la pandémie. Entre 1997 et 2017, la part de notre richesse allouée à l'éducation publique primaire et secondaire a reculé de 11,5 %²⁴, alors que la population âgée de 5 à 16 ans diminuait de 8,1 %²⁵. Ce désinvestissement

a de graves conséquences tant pour le personnel enseignant que pour les élèves, particulièrement celles et ceux aux prises avec un handicap ou des difficultés d'apprentissage. De plus, on dénombre une baisse historique des inscriptions universitaires dans les programmes d'enseignement scolaire, faisant craindre une pénurie de personnel enseignant alors que d'ici 2030, les réseaux préscolaire, primaire et secondaire du Québec accueilleront 5 % d'élèves supplémentaires, incluant jusqu'à 15 % de plus dans le réseau secondaire²⁶.

Le moyen le plus efficace de sortir le réseau scolaire de la crise actuelle, c'est de procéder à une embauche massive de personnel enseignant et de ressources éducatives. Cette augmentation du personnel permettrait de réduire le ratio d'élèves par enseignante ou enseignant, en plus de soutenir la réussite scolaire. Selon la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation, le réseau aurait besoin de 2000 psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, psychologues, orthopédagogues et ergothérapeutes additionnels pour s'assurer d'atteindre un seuil de service minimal²⁷. La pénurie de personnel de soutien, dont le taux de précarité se situe à 70 %, contribue également à miner l'efficacité des équipes-écoles pour faire face à la pandémie²⁸. Or, tout comme l'enseignement, la plupart de ces professions sont en situation de plein-emploi. Nous proposons donc de prioriser les embauches dans les écoles en milieu défavorisé, d'augmenter les inscriptions universitaires dans ces professions et de revaloriser les conditions de travail pour en finir avec la désertion.

L'importance de se donner une école publique de qualité est fondamentale pour une société démocratique. En plus des nouveaux investissements, tout le financement présentement alloué aux écoles privées doit être rapatrié vers le public. Les écoles privées qui le désirent pourront aussi rejoindre le réseau public en faisant profiter celui-ci de leur expertise.

24 Philippe Hurteau, IRIS, « Quand Québec lâche ses écoles », 24 octobre 2019, [en ligne], <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/quand-quebec-lache-ses-ecoles>

25 Statistique Canada, tableau 17-10-0005-01, « Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe », [en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501>

26 Ministère de l'Éducation du Québec, « Analyse des tendances démographiques », 2020, [en ligne], <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/previsions/effectif-scolaire-a-leducation-prescolaire-au-primaire-et-au-secondaire/analyse-des-tendances-demographiques/>

27 Pierre Saint-Arnaud, La Presse, « L'ajout de professionnels dans les écoles demeure insuffisant », 20 novembre 2019, [en ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2019-11-20/l-ajout-de-professionnels-dans-les-ecoles-demeure-insuffisant>

28 Fédération du personnel de soutien scolaire, « Une solution à portée de main pour la pénurie de soutien dans les écoles : la création de postes à temps plein », 23 octobre 2020, [en ligne], <https://fpss.lacsq.org/fr/2020/10/23/une-solution-a-portee-de-main-pour-la-penurie-de-personnel-de-soutien-dans-les-ecoles-la-creation-de-postes-a-temps-plein/>



Pharma-Québec, plus nécessaire que jamais

Québec solidaire propose de mettre sur pied Pharma-Québec: une société d'État québécoise qui aura pour objectif de rendre le Québec autosuffisant en matière de médicaments, de vaccins et d'équipement médical.

C'est lors d'une crise sanitaire mondiale qu'on réalise la grande vulnérabilité qui découle de la dépendance aux marchés internationaux pour l'approvisionnement en matériel médical. En effet, un des thèmes récurrents de l'actualité des derniers mois a été l'incapacité du gouvernement de bien protéger son personnel soignant, ce qui a nécessairement eu des conséquences sur son taux d'infection au virus. Si l'on doit saluer la vitesse à laquelle des entreprises locales ont pu commencer la production de fournitures telles que des masques et des visières, on doit également déplorer l'insuffisance de capacités productives permanentes nous permettant de répondre aux situations de crise.

À l'heure actuelle, le Québec importe 73 % de ses produits pharmaceutiques et médicaux²⁹. La crise sanitaire se déroule sur fond de course aux vaccins. Les États font de la surenchère pour acquérir les produits de quelques multinationales pharmaceutiques. Cette situation doit convaincre le gouvernement de créer une société d'État en mesure de diminuer notre dépendance au marché international.

Cette société d'État du nom de Pharma-Québec comporterait trois volets :

- l'achat groupé et négocié de traitements médicaux (vaccins et médicaments);
- la production de matériel médical, de médicaments génériques et de vaccins;
- une division concentrée sur la recherche et le développement.

À court terme, Pharma-Québec permettrait un meilleur rapport de force dans l'achat de médicaments et de vaccins. Avec une meilleure planification des achats pour nos établissements de santé, nous pourrions économiser plus de 2 G\$. À moyen terme, nous devons être en mesure de produire ici les vaccins dont nous avons besoin. Pharma-Québec pourrait développer des installations pour la fabrication de vaccins.

D'un point de vue logistique, la crise sanitaire a prouvé que le Québec n'était pas prêt à faire face à une telle pandémie. Pharma-Québec doit compter parmi les solutions retenues pour éviter toute pénurie future et diminuer le coût de nos médicaments.

²⁹ Statistique Canada. Tableau 36-10-0478-01. Tableaux des ressources et des emplois.



La santé mentale n'est pas un luxe

Derrière le choix de société que nous avons fait de nous doter d'une assurance santé publique et universelle se trouve la conviction que l'accès à des soins de santé doit être un droit et non un privilège, devant être accessible à tous. Des inégalités d'accès existent pourtant encore pour certains soins fondamentaux, dont la santé mentale.

Le réseau public ne suffit pas aux besoins de la population en soins psychosociaux. Officiellement, la liste d'attente pour les services en santé mentale était de 18 300 personnes en décembre 2020³⁰. Déjà alarmant, cet indicateur est pourtant seulement l'arbre qui cache la forêt. De l'avis même de la vérificatrice générale, le gouvernement « présente à la population des renseignements qui ne lui permettent pas de connaître la performance réelle quant à l'accès aux services psychosociaux³¹ ». L'ampleur des besoins est en effet d'un tout autre ordre de grandeur : en 2010-2011, plus de 200 000 Québécois et Québécoises de 15 ans et plus n'ont pas pu avoir accès à des services psychologiques en raison des délais trop

grands du réseau public et faute de moyens financiers suffisants pour se tourner vers le privé³² — et il y a fort à parier que cela ne s'est pas soudainement amélioré depuis. Cette inaccessibilité participe à la triste réalité de la prise massive d'antidépresseurs au Québec, alors que le nombre de personnes y ayant recours a augmenté de 27 % entre 2014 et 2019³³.

Dans la foulée de la crise sanitaire et de ses effets délétères sur la santé mentale de la population, le gouvernement a récemment annoncé une injection de 100 M\$ pour un plus grand accès à des soins psychosociaux. Cette mesure temporaire est insuffisante.

Au Royaume-Uni et en Australie, c'est 10 à 12 séances de psychothérapie qui sont couvertes par le régime public³⁴. Québec solidaire propose un élargissement de la capacité du réseau public à offrir des soins psychologiques, ce qui suppose une embauche supplémentaire de personnel professionnel.

Actuellement, la capacité du régime public à offrir lui-même ces types de soins est en décroissance: le réseau de la santé a perdu 450 psychologues depuis 2009³⁵. Pourtant, le Québec à lui seul abrite 40 % des psychologues de tout le Canada³⁶. Afin de renverser cette tendance, nous proposons d'ici les cinq prochaines années l'embauche de 1000 psychologues et autres professionnelles et professionnels de la santé mentale par le réseau public de manière à intégrer pleinement les soins de santé mentale aux services de première ligne.

D'ici à ce que le réseau public puisse répondre pleinement au besoin de soins psychosociaux de la population, nous estimons qu'il en coûterait environ 400 à 500 M\$ pour que 600 000 personnes puissent bénéficier de la psychothérapie³⁷.

De plus, le programme comprendrait un volet réservé aux communautés autochtones, de manière à intégrer les particularités culturelles aux soins offerts. La santé mentale est partie intégrante du bien-être et son exclusion partielle du régime public d'assurance santé doit prendre fin.

30 Hugo Pilon-Larose, La Presse, « Guichet d'accès en santé mentale : La liste d'attente continue de s'allonger », 4 décembre 2020, [en ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2020-12-04/guichet-d-acces-en-sante-mentale/la-liste-d-attente-continue-de-s-allonger.php>

31 Vérificateur général du Québec, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021, octobre 2020, p. 111

32 L'Institut de la statistique du Québec, L'Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011 : La consultation pour des services sociaux : regard sur l'expérience vécue par les Québécois, Volume 3, 2013.

33 Régie de l'assurance maladie du Québec, « Nombre de services pharmaceutiques et montants payés par la RAMQ relativement aux antidépresseurs, 2014 à 2019 », 31 mars 2020, [en ligne], <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/media/906>

34 Collectif pour l'accès à la psychothérapie, La psychothérapie : un meilleur accès pour tous par des services assurés, 2015, [en ligne], <https://capqc.ca/sites/capqc.ca/files/uploads/articles/2015/memoire-acces-services-psychotherapie.pdf>.

35 Nos propres calculs d'après les rapports annuels de l'Ordre des psychologues du Québec.

36 Institut canadien d'information sur la santé, Les dispensateurs de soins de santé au Canada 2015 à 2019 - tableaux de données, 2020, [en ligne], <https://www.cihi.ca/fr/psychologues>.

37 Collectif pour l'accès à la psychothérapie, op. cit.



Remettre la culture au cœur de nos vies

Le secteur culturel a été durement touché par la pandémie³⁸, à tel point que de nombreux artistes sont dans l'obligation de renoncer à leur métier³⁹. En plus de l'immense perte d'expertise et de talents, les Québécoises et les Québécois souffrent de cette fermeture des lieux culturels qui contribuent en temps normal à leur bien-être et leur santé mentale.

Nous proposons d'agir sur deux plans pour redonner une place aux artistes dans notre société, en initiant plus tôt les jeunes à être en contact avec les artistes d'ici et en encourageant la population québécoise à fréquenter les lieux culturels quand la situation le permettra.

Nous proposons d'abord un programme de sensibilisation aux arts dans les écoles secondaires et les cégeps, en collaboration avec la SODEC. Un poste d'agente ou d'agent culturel, doté d'un soutien technique, serait créé dans chaque établissement. Sa mission serait de programmer des spectacles et des événements au sein des écoles. Ce programme permettrait de redonner du travail aux artistes et de mettre les jeunes en contact avec la culture québécoise et sa vitalité artistique. De plus, toujours dans l'optique de mettre l'art au centre de l'éducation, nous imaginons le programme «une école, une fresque». Chaque établissement, du primaire au cégep, se verrait doté d'un budget adéquat pour embaucher des artistes en arts visuels pour embellir ses murs.

Relancer la scène culturelle

Afin d'encourager les Québécoises et les Québécois à renouer avec les artistes d'ici, nous proposons de créer un système innovant de bons d'achat culturel. Dès la réouverture des lieux culturels, l'État offrirait à toutes les personnes de 16 ans et plus un bon d'achat de 60 \$ pour l'achat de produits culturels québécois: musique, livres, musée, théâtre ou spectacle. Chaque personne pourrait acquérir un bon d'achat au prix de 20 \$, mais il serait offert gratuitement aux 20 % les moins nantis. Ce système serait un puissant carburant pour la relance de nos institutions culturelles qui ont grandement souffert du confinement sanitaire.

³⁸ Association canadienne des organismes artistiques, « L'emploi dans les industries des arts et de la culture », novembre 2020, [en ligne], <https://capacoa.ca/fr/2020/12/emploi-arts-et-culture-novembre-2020/>

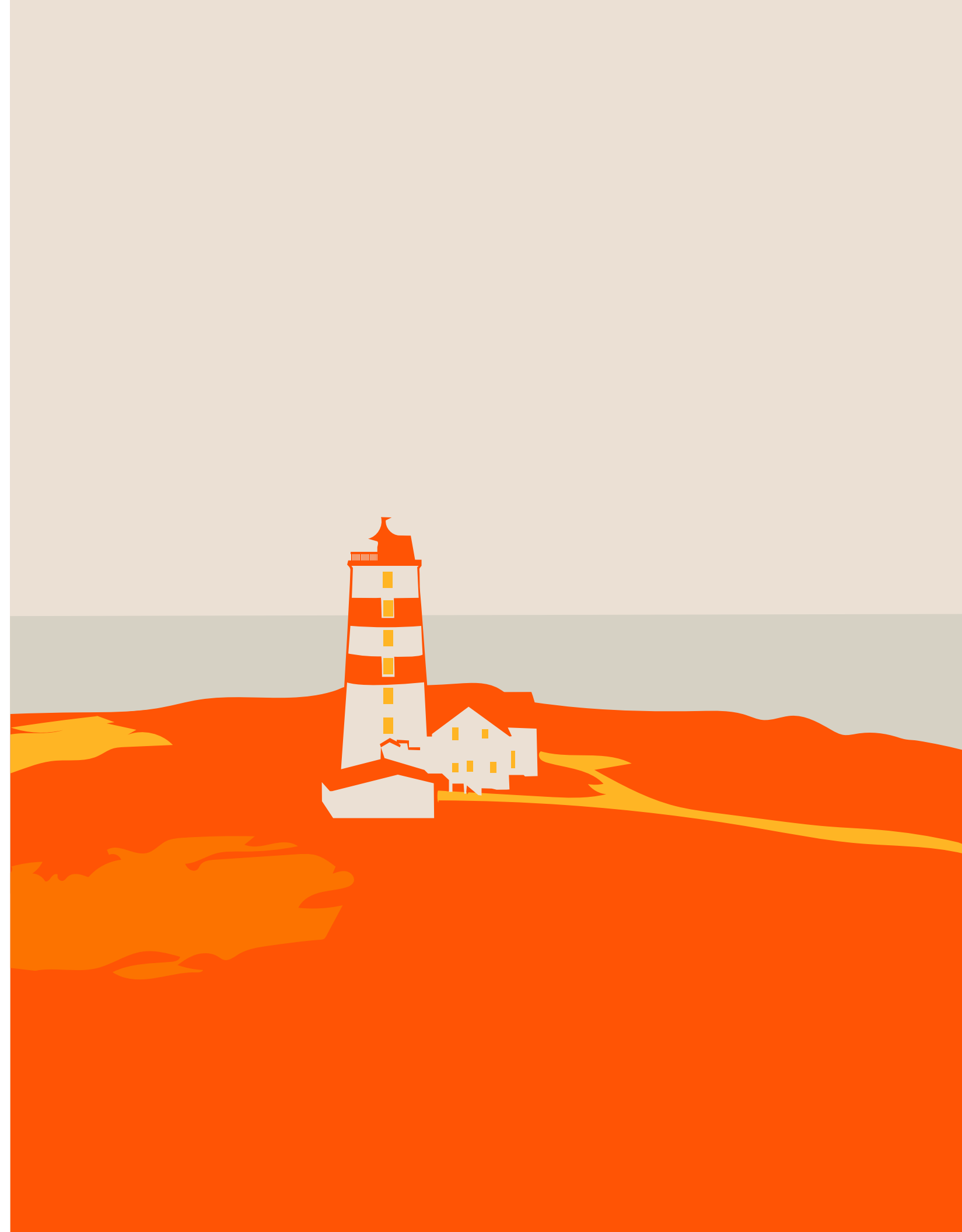
³⁹ Regroupement québécoise de la danse, « Les professionnels de la danse sous respirateur artificiel », 1er décembre 2020, [en ligne], <https://www.quebecdanse.org/2020/12/01/les-professionnels-de-la-danse-sous-respirateur-artificiel/>.

8

Sépaq-Patrimoine faire vivre notre patrimoine

Alors que la population québécoise devait renoncer à ses vacances à l'étranger, elle s'est mise à découvrir les trésors de ses différentes régions. L'offre touristique a toutefois été rapidement saturée par le manque de places. Paradoxalement, les médias rapportent régulièrement la destruction ou l'abandon d'édifices patrimoniaux un peu partout au Québec. Que ce soit en raison de l'indolence des autorités locales (maison Boileau à Chambly), de la voracité de la spéculation immobilière (monastère des Moniales de Berthierville) ou de la négligence des propriétaires gouvernementaux (phare de Cap-des-Rosiers), notre patrimoine bâti se meurt.

Québec solidaire propose la création d'une branche de la Sépaq qui s'appellerait Sépaq-patrimoine afin d'acquérir des maisons et des grands bâtiments patrimoniaux abandonnés ou en voie de l'être afin de les transformer en gîtes. En profitant de l'expertise de la société d'État, on pourrait faire d'une pierre deux coups: protéger le patrimoine et soutenir le développement économique en régions. L'apport de l'économie sociale dans les régions serait important (entretien, accueil, etc.) tout comme l'approvisionnement local, qui est un des atouts du projet.



Une société forte EST UNE SOCIÉTÉ JUSTE



1 Réseau-Québec pour améliorer l'accès à Internet

2 Un salaire minimum viable

3 Le logement est un droit

4 Régulariser le statut des travailleurs et travailleuses essentielles

5 En finir avec la discrimination systémique à l'embauche

6 Premiers pas vers la Réconciliation

Bien avant que n'éclate la pandémie, la classe politique au pouvoir banalisait et tolérait l'existence pourtant révoltante de profondes inégalités sociales fondées sur le genre, la classe économique, le lieu de résidence, l'origine culturelle ou les capacités physiques ou mentales. La crise sanitaire a mis en lumière et a accentué dramatiquement ces inégalités. À Montréal, ce sont les quartiers défavorisés et racialisés qui ont été le plus durement touchés par la crise. Partout au Québec, les métiers de soins exercés à forte majorité par des femmes ont été exposés aux plus grands risques, dans des conditions de travail déjà extrêmement difficiles avant la pandémie. C'est aussi le cas, pour certaines jeunes personnes vivant avec un handicap, qui sont forcées de vivre en CHSLD, des lieux à fort risques d'infection.

Le retour à la normale n'est ni possible ni souhaitable. Pour plusieurs, «la normale» signifie un retour à des conditions de travail indignes, à la recherche incessante d'un logement décent et abordable, au racisme systémique ou à l'inaccessibilité de leurs services publics ou de leur société. La pandémie et la relance post-crise doivent marquer une rupture nette avec ce système économique inégalitaire.



Réseau-Québec pour améliorer l'accès à internet

La pandémie et le confinement l'ont démontré plus que jamais : un accès fiable à Internet haute vitesse est une nécessité au XXI^e siècle, alors que nous sommes de plus en plus appelés à travailler à distance et que les inégalités d'accès au réseau ont des répercussions économiques et sociales importantes. On parle d'inégalités entre les personnes qui ont accès à la haute vitesse et celles qui ne l'ont pas ; entre celles qui ont une connexion stable sans temps de latence à peu de frais, et celles qui paient cher une connexion lente, instable et latente ; et finalement, une inégalité entre les villes et les régions.

Pour Québec solidaire, le Québec doit rattraper rapidement son retard en matière de diffusion et de qualité du réseau Internet à haute vitesse. En 2016, 340 000 foyers étaient mal desservis par Internet au Québec⁴⁰. Ce sont encore évidemment les régions du Québec qui écotent, alors que dans certaines localités, la connexion est parfois interrompue par la météo! Les plans gouvernementaux se multiplient pour combler ce manque, les belles promesses ne se sont toujours pas matérialisées. Dernière en lice, la CAQ a annoncé son intention de lancer un plan sur 5 ans pour brancher 200 000 foyers supplémentaires, mais en octobre 2020, il n'en avait que branché 7000. Le gouvernement caquiste compte utiliser la même recette que ceux avant lui: multiplier les subventions et... attendre que les monopoles comme Bell Canada daignent collaborer.

Surtout, le gouvernement ne fait rien pour corriger le prix exorbitant d'un accès à Internet. Alors qu'il s'agit d'un service essentiel pour tout le monde, les ménages défavorisés amputent leur budget mensuel d'une somme importante pour payer un accès Internet qui laisse souvent à désirer. Le Canada est le 2^e pays de l'OCDE où l'accès à Internet coûte le plus cher, et en moyenne, l'accès à Internet haute vitesse est de 30 à 35 % plus cher au Québec qu'en Italie, au Royaume-Uni ou en Allemagne et jusqu'à 70 % plus cher qu'en France⁴¹.

L'origine de ce problème est structurelle. En effet, la distribution d'Internet par un petit nombre de compagnies privées est inégale, car elle se concentre là où la marge de profit est la plus grande.

La création d'une société d'État pour construire et entretenir un réseau public d'Internet est le meilleur moyen de régler ces problèmes d'inégalités. Cette société bonifierait nos ressources publiques déjà existantes pour développer un réseau de qualité qui desservirait toute la population. Elle pourrait également se prévaloir au besoin des pouvoirs d'expropriation du gouvernement pour reprendre les infrastructures des compagnies privées de compétence fédérale. Pour la distribution aux clients, Réseau-Québec établirait des partenariats d'affaires avec des entreprises locales et des organismes en leur donnant accès à son réseau, avec une attention particulière au déploiement d'Internet dans les communautés autochtones.

Alors qu'une partie de plus en plus importante de nos vies passe par Internet, que ce soit l'accès à la culture ou à l'information, ou la participation à distance à des activités sociales ou politiques, y compris la possibilité de garder contact avec nos proches, il est grand temps de considérer Internet haute vitesse comme un bien public et comme un service essentiel, de la même manière que l'électricité. Autrement dit, il est grand temps d'instaurer Réseau Québec pour régler les inégalités d'accès à Internet une fois pour toutes.

40 Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Stratégie numérique du Québec - Programme Québec branché : Complément d'information au guide d'appel de projets, mars 2017, [en ligne], https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/programmes/aide_financiere/quebec_branche/quebec_branche_complement_info.pdf

41 CRTC et Wall Communications, Comparaison des tarifs des services filaires, sans fil et Internet offerts au Canada et à l'étranger, 2019, [en ligne], <https://www.ic.gc.ca/eic/site/693.nsf/fra/00182.html>



Un salaire minimum viable

Au cours des 40 dernières années, le revenu moyen avant impôt des 1 % les plus riches du Québec a augmenté à un rythme 3,4 fois supérieur à celui du reste de la population⁴². La crise sanitaire a particulièrement révélé les conditions salariales misérables de bien des travailleuses et travailleurs pourtant essentiels. Cette exploitation était telle que le gouvernement et les compagnies ont octroyé en catastrophe des primes salariales à celles et ceux qui soutenaient notre économie essentielle pendant le confinement du printemps 2020⁴³. La plupart des salariées et salariés se sont vu retirer leur prime sitôt le premier déconfinement amorcé, notamment dans le secteur du commerce au détail.

Le retrait des primes a de quoi choquer si l'on se rappelle que le PDG de Métro gagne en une journée ce que touche en une année un salarié à temps plein de la chaîne⁴⁴. L'employée de Walmart, quant à elle, devra travailler deux ans sans repos pour égaler la paie que son patron des États-Unis touche en une seule journée⁴⁵.

Le salaire minimum du Québec garde les travailleurs et les travailleuses dans la pauvreté et la précarité financière. Au Québec, on estime qu'il y a environ 747 000 personnes qui touchaient un bas salaire en 2019, soit un salaire inférieur à 15,23 \$ de l'heure⁴⁶. La majorité d'entre elles occupaient un travail à temps plein. Cette injustice, celle où le travail à temps plein est synonyme de pauvreté, doit cesser.

Nous proposons une hausse immédiate du salaire minimum à 15 \$/h, accompagnée de mesures soutenant les PME et les organismes communautaires. Selon une étude de 2017 de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), une hausse à 15 \$/h augmenterait entre 681 M\$ et 986 M\$ les revenus de l'État québécois, principalement des suites de nouveaux revenus fiscaux⁴⁷. De ces montants, 120 M\$ seraient alloués de la façon suivante : 60 M\$ par année durant 5 ans aux PME peinant à rémunérer leurs salariés et salariées; 30 M\$ par année de façon permanente aux organismes communautaires et OSBL; 30 M\$ par année durant 5 ans pour les entreprises agricoles, particulièrement dans les productions vulnérables à la concurrence internationale. L'allocation de ces mesures de soutien suivrait des critères de justice sociale (écart entre salaire plus bas et plus élevé), de lutte aux changements climatiques (émission de GES) et de justification économique (le rapport entre la masse salariale et le chiffre d'affaires).

Notre société perd à maintenir des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses dans la pauvreté systémique. Éventuellement, Québec solidaire souhaiterait que le salaire minimum soit ajusté automatiquement afin qu'une personne seule puisse couvrir ses besoins de base. Un taux horaire à 15 \$ est un premier pas à franchir, dès maintenant!

42 Statistique Canada, Tableau 11-10-0056-01, « Les déclarants à revenu élevé, au Canada, seuils régionaux particuliers », [en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1110005601>.

43 Gouvernement du Québec, « Le premier ministre François Legault annonce l'octroi de primes pour les travailleurs de la santé qui oeuvrent à temps plein pour lutter contre le virus », 7 mai 2020, [en ligne], <https://www.quebec.ca/premier-ministre/actualites/detail/le-premier-ministre-francois-legault-annonce-l-octroi-de-primes-pour-les-travailleurs-de-la-sante-qu/>

44 Philippe Orfali, Le Journal de Montréal, « Entreprises québécoises: des PDG payés 100 fois plus que le salaire moyen de leurs employés », 6 mai 2019, [en ligne], <https://www.journaldemontreal.com/2019/05/06/payes-100-fois-plus-que-le-salaire-moyen..>

45 Serenah McKay, « Walmart CEO's fiscal '20 pay at \$20.9M », <https://www.nwaonline.com/news/2020/apr/24/walmart-ceo-s-fiscal-20-pay-at-20-9m-20/>

46 Luc Cloutier-Villeneuve, Institut de la statistique du Québec, « L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ? », mai 2020, [en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-19-mai-2020-lemploi-a-bas-salaire-au-quebec-queelles-sont-les-tendances-des-10-der-nieres-annees.pdf>

47 Mathieu Dufour et Pierre-Antoine Harvey, IRIS, « Salaire minimum et revenus gouvernementaux », avril 2017, [en ligne], https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/SalaireMinimum_WEB.pdf.



Le logement est un droit

Rien de plus essentiel que de vivre dans une habitation spacieuse et confortable pour se prémunir contre la pandémie. Vivre trop à l'étroit chez soi est un facteur de propagation du virus, mais contribue aussi à aggraver les problèmes de santé mentale.

Malheureusement, la pandémie ne donne pas de pause à la crise du logement que vit le Québec depuis trois ans. Le marché privé échoue à fournir à tous et toutes un toit à coût raisonnable. Lorsque propriétaires et promoteurs immobiliers prêtent trop l'oreille aux sirènes du profit, c'est plutôt la spéculation, les condos, les rénovictions, les hausses de loyer et Airbnb qui guident le marché du logement, au détriment de l'accessibilité. Des gens peinent à se loger à Montréal, pourtant, un investissement immobilier y a rapporté 24 % de rendement annuel au cours des 15 dernières années⁴⁸.

Avant la pandémie, les taux d'inoccupation de logement étaient bien en deçà du seuil critique de 3 % dans plusieurs localités du Québec⁴⁹. Cela a pour conséquence qu'il n'y a pas assez de logements vacants et surtout, un manque criant de logements abordables. Seulement dans le Grand Montréal, il y avait plus de 28 000 ménages sur les listes d'attente pour un logement social en mars 2020⁵⁰. La pandémie n'a pas rendu les logements plus disponibles. Au contraire, on observe une hausse de l'itinérance et l'apparition de camps de fortune dans plusieurs villes du Québec, tels que celui aux abords du boulevard Notre-Dame.

L'État doit intervenir et prendre ses responsabilités en matière d'abordabilité du logement. Tout d'abord, nous sommons le gouvernement d'investir comme il se doit dans la construction de logements sociaux. D'ici deux ans, la CAQ doit livrer les 13 000 unités qui restent à construire sur les 15 000 promises partout au Québec⁵¹. À terme, Québec solidaire croit qu'il faut un plan crédible pour la construction de 10 000 logements sociaux par an; des logements de qualité, axés sur la construction verte et l'économie d'énergie. Ce chantier créera des milliers d'emplois et contribuera à l'économie locale.

Une agence pour redonner des immeubles à la communauté

Depuis plusieurs années, l'un des obstacles à la construction de logements sociaux est la difficulté pour les organismes promoteurs d'acquérir des terrains bon marché. Pour accélérer la réalisation des logements sociaux, nous proposons la création d'une Agence de propriété foncière communautaire. Celle-ci aura pour mission d'acquérir des terrains publics ou privés et de les redonner aux municipalités, aux organismes et aux coopératives qui créent du logement sans but lucratif.

48 Louis Gaudreau, Guillaume Hébert et Julia Posca, IRIS, « Analyse du marché de l'immobilier et de la rentabilité du logement locatif », juin 2020, [en ligne], https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Logement_2020_WEB.pdf

49 Société canadienne d'hypothèques et de logement, « Enquête sur les logements locatifs, centres urbains : taux d'inoccupation (octobre 2019) », mars 2020, [en ligne], <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/urban-rental-market-survey-data-vacancy-rates>,

50 Communauté métropolitaine de Montréal, « États des besoins et du financement du logement social et abordable dans le Grand Montréal », mars 2020, [en ligne], https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/09/Etat_de_situation_logement_social_2019.pdf

51 Serenah McKay, « Walmart CEO's fiscal '20 pay at \$20.9M », <https://www.nwaonline.com/news/2020/apr/24/walmart-ceo-s-fiscal-20-pay-at-20-9m-20/>

52 Luc Cloutier-Villeneuve, Institut de la statistique du Québec, « L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ? », mai 2020, [en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-19-mai-2020-lemploi-a-bas-salaire-au-quebec-queelles-sont-les-tendances-des-10-dernieres-annees.pdf>

53 Ugo Giguère, La Presse, « Le FRAPRU relance Québec sur le logement social », 8 novembre 2020, [en ligne], <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-11-08/le-frapru-relance-quebec-sur-le-logement-social.php>

4

Régulariser le statut des travailleuses et travailleurs essentiels

Durant la crise sanitaire, des travailleurs et travailleuses sans statut ont contribué de façon inestimable à l'effort collectif, au péril de leur vie et de celle de leur famille.

En août dernier, le gouvernement fédéral a annoncé la création du Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19. C'est honteusement à la demande du gouvernement de la CAQ que le programme a été restreint aux travailleurs et travailleuses ayant œuvré dans le réseau de la santé auprès de patients.

À quoi bon affubler de surnoms flatteurs les travailleuses et travailleurs essentiels, si ensuite le gouvernement refuse de régulariser leur statut d'immigrant? Si nos anges gardiens le sont vraiment, le gouvernement devrait tout faire pour ne pas s'en séparer. Agir en ce sens poserait un geste concret contre le racisme systémique au Québec.

Depuis plusieurs mois, nous nous joignons aux différentes voix de la société civile qui demandent à ce que tous les travailleurs et travailleuses sans statut ayant travaillé au front durant la pandémie voient leur demande de résidence permanente acceptée. C'est la seule mesure possible, qui respecte l'humanité de ces personnes. En régularisant leur statut, le Québec accueillera de plus des personnes qualifiées qui contribuent déjà à l'économie.

Le projet de pays de Québec solidaire, c'est celui d'accélérer l'acceptation des réfugiés et des demandeurs d'asile, et non de la restreindre comme le fait François Legault.



En finir avec la discrimination systémique à l'embauche

Nous l'avons écrit, la relance du Québec d'après nécessite l'embauche massive de personnel dans le secteur public et le milieu communautaire. Mais pour véritablement se relever ensemble, le Québec doit miser sur sa pluralité.

En matière d'emploi, de logement, de sécurité dans l'espace public ou de relation avec la police, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) est formelle: les personnes autochtones, les personnes racisées et les personnes vivant avec un handicap sont victimes de discrimination. Cela fait en sorte que ces Québécois et ces Québécoises sont surreprésentés au sein des populations pauvres, au chômage, judiciairisées et victimes d'actes haineux⁵¹.

Au sein du secteur public et dans ses politiques d'embauche, on retrouve une dynamique d'exclusion systémique. Alors que 13 % des Québécois et Québécoises appartiennent à une minorité visible, ce groupe composait en 2019 6,3 % des effectifs totaux des organismes publics dont, par exemple, 6 % des travailleurs et travailleuses des commissions scolaires, 2,1 % des effectifs des sociétés d'État et 3,1 % des travailleurs et travailleuses des cégeps⁵³. Alors que les personnes en situation de handicap représentent 15 % de la population mondiale, elles ne correspondent qu'à 1 % du total des effectifs dans presque tous les organismes publics assujettis à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics⁵⁴.

Cette sous-représentation constitue une des formes que prend le racisme systémique et le capacitisme: un traitement inégal, volontaire ou non, qui a pour effet de compromettre les droits fondamentaux d'une personne, dans ce cas-ci celui de l'accès à l'emploi.

Le secteur public doit montrer l'exemple. Dans la fonction publique, nous proposons donc un ratio d'embauche d'une personne sur quatre appartenant à une minorité visible ou ethnoculturelle jusqu'à l'atteinte d'un ratio de 18 % de représentativité des minorités ethnoculturelles, dont 13 % issues de minorités visibles. Pour le secteur parapublic, un même 25 % d'embauche doit être respecté, jusqu'à l'atteinte des cibles que fixe le plan d'accès à l'égalité. Pour le secteur privé, le Programme d'aide à l'intégration des personnes immigrantes et des minorités visibles en emploi doit être bonifié. Nous proposons d'en tripler le financement en le faisant passer de 4 M\$ à 12 M\$ par année. Pour ce qui est des personnes vivant avec un handicap, nous proposons un ratio d'embauche de 15 % pour celles-ci jusqu'à l'atteinte d'un ratio de 10 % de représentativité. Pour le secteur parapublic, un même 15 % d'embauche doit être respecté, jusqu'à l'atteinte des cibles que fixe le plan d'accès à l'égalité. Pour le secteur privé, des subventions similaires seraient bonifiées.

Refuser de reconnaître le racisme systémique et le capacitisme, c'est nier l'existence de préjugés et de stéréotypes conscients et inconscients qui participent aux exclusions et violences dont sont victimes les minorités visibles et ethnoculturelles et les personnes vivant avec un handicap. Notre société grandira à mesure que disparaîtront ces traitements indus. Au contraire, notre société régressera si elle se refuse à admettre les injustices qui la minent.

52 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Mémoire à l'office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques, nov. 2019, [en ligne], https://www.cdpedj.qc.ca/storage/app/media/publications/memoire_OCPM_racisme-systemique.pdf.

53 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Rapport triennal 2016-2019 : Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, avril 2020, [en ligne], https://www.cdpedj.qc.ca/storage/app/media/publications/Rapport_triennal_PAE_2016_2019.pdf



Premiers pas vers la réconciliation

Une véritable relation d'égal à égal est à construire avec les peuples autochtones. Une relation où le pouvoir d'agir est pleinement entre les mains de ces peuples et où l'autodétermination est effective.

Un premier geste serait donc une rencontre entre le gouvernement, incluant le premier ministre, et les représentants des peuples autochtones pour discuter des effets qu'a eus la crise sanitaire sur les communautés. Cette rencontre viserait à faire le bilan et à en tirer des enseignements afin d'améliorer la collaboration entre les instances gouvernementales du Québec et les nations autochtones. Durant la première vague, les communautés autochtones au Québec ont été les moins affectées par la pandémie, alors que le Québec était la province la plus touchée au Canada. Les communautés ont fait preuve d'une grande autonomie et d'une rigueur exemplaire dans la gestion de la pandémie et la protection de leurs membres et de leurs aînés. Les pratiques mises en place par celles-ci pourraient être source d'inspiration pour améliorer la résilience du Québec.

Dans le cadre de la relance post-pandémie, c'est à partir d'une posture d'écoute et de planification initiée par les communautés que l'État québécois doit participer. En matière de conditions socio-économiques, les peuples autochtones sont aux prises avec de graves enjeux de logement, de revenus, d'éducation, de santé et de détérioration du territoire par des activités extractives. Par exemple, en 2016, plus de 36 % des membres des Premières Nations et 23% des membres inuites vivant dans leur communauté habitaient un logement nécessitant des réparations majeures⁵⁵. Le gouvernement du Québec doit arrêter de se cacher derrière « les compétences fédérales » pour justifier son inaction vis-à-vis de l'amélioration des conditions de vie des premiers peuples. Dans le cadre de la relance, le gouvernement du Québec doit appuyer les projets de développement par et pour les autochtones dans les communautés. À titre d'exemple, investir pour la construction de nouveaux logements au Nunavik, pour la réfection de la route 389, des routes reliant les communautés atikamekws ou encore de celles des communautés anishnabes ou innues qui ont besoin de réparations ou de développement pour devenir sécuritaires (les trois communautés atikamekws partagent leurs routes avec les camions des compagnies forestières qui roulent trop vite) ou encore pour appuyer le développement de projet de transport en commun, comme celui de Uashat mak Mani-utenam (relier la communauté à Sept-Îles et faciliter l'accès aux services). Si la situation l'exige, le gouvernement du Québec initiera des négociations tripartites entre les Nations, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Depuis trop longtemps l'État québécois n'admet pas sa responsabilité dans la réalité sociale, économique et environnementale critique des communautés, ce qui mine la relation entre les peuples. Profitons de la crise sanitaire pour fonder une relation de respect et d'égalité réelle en mettant au cœur de notre démarche les droits fondamentaux des peuples autochtones. Ainsi, profiter de la relance pour enclencher le processus menant à la mise en œuvre de la DNUDPA au Québec en étroite collaboration avec les Premières Nations et les Inuits pour revoir l'ensemble des lois québécoises et s'assurer de leur cohérence avec la DNUDPA.

La crise de la pandémie (et celle qui a suivi le décès de Joyce Echaquan) a révélé le bris de confiance des Premières Nations et des Inuits envers le système de santé et des services sociaux. La relance est le moment de mettre en œuvre des solutions pour rendre l'accès sécuritaire aux soins pour les Autochtones au Québec, entre autres avec l'adoption du « principe de Joyce » proposé par la nation atikamekw pour l'ensemble des peuples autochtones. Le Québec ferait ainsi un pas de géant pour amorcer la réconciliation, pour regagner la confiance des Nations et garantir la protection de la santé mentale et physique des peuples autochtones. Il importe d'entamer un processus de construction d'une relation saine avec les nations autochtones.

⁵⁵ Julia Posca, IRIS, « Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les autochtones au Québec », janvier 2018, [en ligne], https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note_Ine_galite_s_4_WEB_02.pdf.

Un bouclier anti-austérité

POUR ALLER CHERCHER DES REVENUS



C'est principalement par la fiscalité que l'on redistribue la richesse au sein d'une société. Or, au Québec comme au Canada, les entreprises ont vu leur contribution fiscale diminuer sans cesse. Il est temps de renverser la tendance. Actuellement, nous tentons de nous relever d'une crise des finances publiques au moyen d'un régime fiscal malheureusement injuste, notamment en raison de son laxisme envers les grandes entreprises. Plusieurs d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaires gonfler des suites de la pandémie, pendant que d'autres ont au contraire été acculées à la faillite. Ainsi Google (+12 %⁵⁵), Amazon (+27%), Facebook (+21%), Netflix (+12%), et les magasins de grandes surfaces (Walmart, Costco) ont fait des affaires d'or, tandis que restaurants et bars, hôtellerie, tourisme et entreprises culturelles ont traversé, et continuent de traverser, une catastrophe.

Afin d'éponger autrement que par l'austérité le déficit de 15 G\$ anticipé pour l'année 2020-2021 et d'aider les entreprises accablées par la pandémie à se relever, nous proposons la mise en place d'un impôt extraordinaire destiné particulièrement aux entreprises pour qui la crise sanitaire a été le gros lot.

Concrètement, nous encourageons le gouvernement à établir un impôt de pandémie de 50 % additionnel sur le taux d'imposition des grandes sociétés qui ont été favorisées par la crise, et ce, jusqu'au retour à l'équilibre budgétaire. Ainsi, le taux d'imposition passerait de 11,6 % à 17,4 % et permettrait d'engendrer des revenus supplémentaires d'environ 3,4 G\$. Par la suite, nous proposons de rabaisser l'imposition à 15 %, de façon permanente.

Le moment est aussi opportun pour la mise en place d'une taxe GAFAM, comme l'a fait la France récemment. Cette taxe appliquée sur les ventes en ligne, les revenus publicitaires ainsi que sur le chiffre d'affaires québécois des grandes entreprises du numérique rapporterait environ 150 M\$.

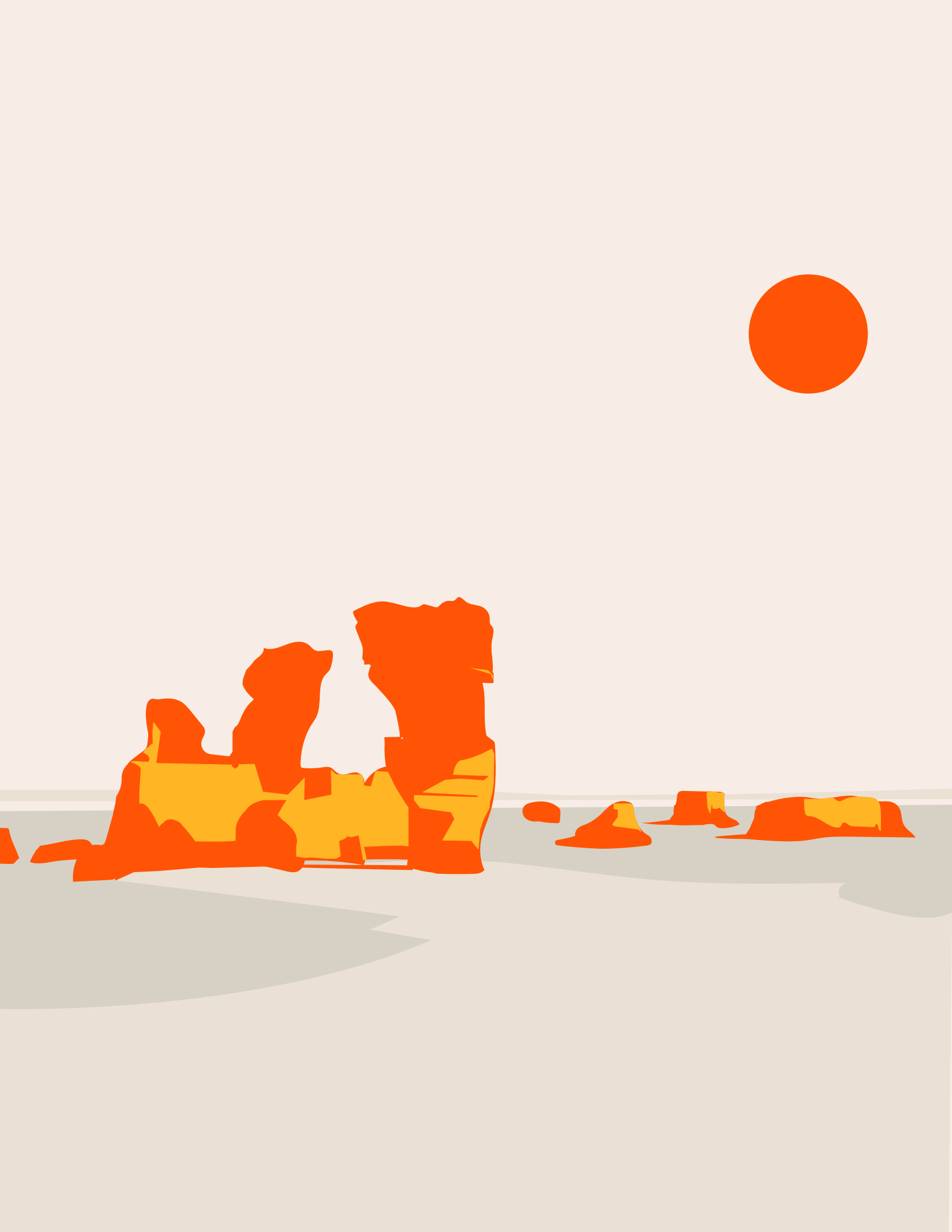
Nous proposons également de réhabiliter la taxe sur le capital abolie en 2011, mais en particulier pour les institutions financières. Une taxe de 1,2 % sur les actifs des institutions financières générerait un revenu d'environ 900 M\$. Également, nous demandons au gouvernement de reculer sur l'abolition de la dénommée « taxe compensatoire des institutions financières » en voie d'être supprimée d'ici 2024.

Les grandes fortunes des particuliers doivent également contribuer à la hausse des revenus de l'État. Nous estimons qu'il est raisonnable de lever un impôt sur des fortunes souvent déraisonnables tellement elles concentrent la richesse. À partir d'un patrimoine de 1 M\$, un impôt de 0,1 % s'appliquerait et augmenterait progressivement jusqu'à 3 % pour les fortunes égales ou supérieures à 1 G\$. Cette seule mesure pourrait rapporter jusqu'à 5 G\$ de revenus à l'État.

Finalement, chaque crise nous rappelle à quel point nous souffrons collectivement du manque à gagner causé par le recours aux paradis fiscaux, particulièrement par les grandes entreprises multinationales. Nous aurions en effet bien besoin des quelque 450 M\$ de recettes fiscales manquantes, selon une estimation conservatrice.

Toutes ces mesures fiscales mises ensemble rapporteraient près de 10 G\$. Ces nouveaux revenus sont selon nous une nécessité si nous voulons éviter que s'entame la ritournelle *austérité-compression-coupures* que nous avons trop appris à connaître, à nos dépens.

⁵⁵ Rapport du chiffre d'affaires Q3/Q1 2020. Idem pour Amazon, Facebook et Netflix.

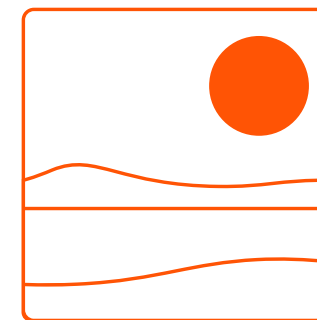


Si l'avenir semble si trouble, c'est en partie en raison de l'inaptitude de la classe politique à prendre la mesure des changements profonds à entreprendre. En matière de services publics, de changements climatiques et d'inégalités économiques et sociales, l'inertie des gouvernements au pouvoir est dangereuse.

La crise sanitaire a pourtant mis en lumière la capacité du politique à agir et à effectuer des changements radicaux en peu de temps. Les mesures étayées dans ce plan de relance invitent à une rupture, mais portent les germes d'une société juste, viable et épanouissante.

Plusieurs décriront ce plan de relance comme étant irréaliste, prônant des mesures trop ambitieuses et visant des objectifs inatteignables. Ce sont ces mêmes qui, depuis trop longtemps, chantent les louanges du déficit zéro, de la nouvelle gestion publique, de l'économie pétrolière et gazière, du fédéralisme canadien, du libre-échange. Or, on voit où cela nous a menés. Le vernis des classes politique et économique a trop craqué et leurs dogmes sont remis en question comme jamais.

Tournons la page, changeons le système. Relevons-nous ensemble et bâtissons le Québec d'après, celui d'un pays différent. Celui où l'on prend soin les uns des autres, celui où l'on vit mieux. Opérons le virage dont nous avons tant besoin, mettons notre économie au service de la majorité et de l'environnement. C'est maintenant ou jamais, saisissons l'occasion. Et lorsque nous aurons traversé cette crise, et que nous en serons ressortis plus fortes et plus forts grâce aux mesures que nous proposons, il ne nous restera plus qu'à faire aboutir ce projet de transformation en jetant les bases d'un pays plus juste et plus durablement prospère.



**Se
relever**
ENSEMBLE